



Compte-rendu de la 8^eAssemblée Générale Ordinaire réunie le 6 octobre 2023.

Les membres de l'association MEMORAP se sont réunis, sur convocation du président, en Assemblée Générale Ordinaire, à Mediadoc, le 6 octobre 2023 de 10h00 à 12H00.

L'Assemblée était présidée par M. Roland JUSSIAU, président de l'association, assisté d'une secrétaire de séance, Mme Marie-Odile NOUVELOT, secrétaire de l'association et de M. Louis MONTMEAS, trésorier.

9 membres étaient présents :

- A Mediadoc : R. Jussiau, président ; M-O. Nouvelot, secrétaire ; L. Montméas, trésorier, E. Leblanc, A. Marcoux, et F. Marguier, responsable de Médiadoc
- A distance (visio conférence) : G. Le Bris, F. Savy, M.Huber, J. Rogeon

Absents excusés : J. Amar, J-R. Bonneville, M-C. Dauvisis, M. Huber, S. Jeanneret ; M. Roche Bruyn, directeur de l'Institut Agro Dijon, membre de droit;

Un vote par correspondance a été proposé aux participants. M. Jeanneret a donné pouvoir à M.O. Nouvelot ; MC. Dauvisis et M. Huber et J. Rogeon à L. Montméas.

Plus de la moitié des 14 membres adhérents était présente ou représentée. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 20 octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité et rapport financier

Ils ont été présentés par M-O. Nouvelot et L. Montméas

1. Rapport d'activité

Le **Bureau MEMORAP** s'est réuni 6 fois :

- les 26 janvier, 15 mars, 9 mai et 15 septembre 2023 pour faire le point sur l'avancement de notre plan d'action avec la participation de Françoise Savy, le 26 janvier et le 9 mai 2023.
- le 30 novembre 2022 et le 8 juin 2023 en format « bureau élargi » avec la participation de Françoise Savy et d'Edgar Leblanc pour discuter du projet de centre de ressources.

Le **conseil d'administration** prévu au printemps a été remplacé par un **bureau élargi le 8 juin 2023** pour faire le point sur le projet de centre de ressources et sur les alternatives possibles

Voici les actions réalisées au regard des priorités retenues pour 2022-23

- **Valoriser les travaux de l'INRAP dans la rubrique « Pour approfondir » du blog MEMORAP**, en lien avec les thématiques qui intéressent encore aujourd'hui les décideurs et les acteurs de l'enseignement agricole. Après consultation, il est décidé, compte tenu des faibles moyens du Bureau, de prioriser 4 thématiques parmi les 14 initialement retenues pour rédiger des notices explicatives des articles les plus intéressants dans la rubrique « Pour approfondir » :
 - Méthodes et pratiques de formation (exploitation, stages, alternance). Roland Jussiau, Louis Montméas.
 - Autonomie des établissements. Marie-Odile Nouvelot

- Innovations éducatives (ESC, vie scolaire, EPS, Education à l'environnement) Marie-Odile Nouvelot
- Formation des formateurs (audiovisuel, CDI, communication)

La mise en ligne des notices est en suspens dans l'attente de la numérisation complète des articles.

- MEMORAP et le Comité d'histoire de l'enseignement agricole ont été présents au Salon de l'Agriculture le 28 février 2023, pour assurer la promotion des ouvrages publiés par Educagri., grâce au soutien de Mme Guiot (Educagri éditions). Les contacts établis avec l'Académie d'Agriculture à l'occasion du Salon sont restés sans suite.
- La numérisation des articles du Bulletin INRAP a été réalisée en presque totalité par le service de reprographie de l'Institut Agro Dijon de février à l'été 2023. Il sera possible d'interroger les fichiers à l'aide de quelques mots clés. F. Marguier fait état de quelques manques dans la collection
- Le blog de Michel Boulet a été sauvegardé provisoirement par Florent Marguier sur le site de l'Institut Agro Dijon (IAD)
- F. Marguier a réalisé l'inventaire topographique du compactus en juillet avant de procéder au reconditionnement général des revues Echange, CREA. A noter qu'il manque la moitié des revues A Propos publiées par l'INRAP. Les archives de Jean-Régis Bonneville ont été déposées en juin 2023 par Françoise Savy.
- **La création d'un centre de ressources patrimoniales de l'enseignement agricole** a été proposée d'un commun accord par MEMORAP et le comité d'histoire de l'enseignement agricole à la DGER en juin 2023 pour sauvegarder et partager le patrimoine des travaux sur l'histoire et les innovations pédagogiques de l'enseignement agricole.

2. Rapport financier (voir tableaux 1 et 2 en annexe 2)

Louis Montméas a présenté le rapport financier.

L'essentiel des dépenses est lié à l'hébergement du blog et à l'assurance MAIF.

Le nouveau solde du compte de MEMORAP était de 694€ 58.

Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Projet d'activité 2023-24

L'essentiel des échanges a porté sur le **projet de création d'un centre de ressources patrimoniales de l'enseignement agricole** pour sauvegarder et partager le patrimoine des travaux sur l'histoire et les innovations pédagogiques de l'enseignement agricole. Le rôle que MEMORAP que pourrait jouer pendant ce processus a été également abordé.

1. **La mission confiée à Thierry Langouët pour assurer la pérennité du comité d'histoire et organiser un centre de ressources** afin de préserver et valoriser les sources documentaires historiques de l'enseignement agricole.

F.Marguier a fait état de **l'avancement de la réflexion. Les conclusions de la mission confiée à Thierry Langouët** le 5 septembre 2023 devront être remises à la DGER avant la fin février 2024.

On peut en retenir quelques idées clés :

- Un nouveau comité d'histoire assurerait la gouvernance du dispositif mémoriel et la valorisation des archives et documents d'intérêt historique et patrimonial.
- Un comité de pilotage opérationnel serait mis en place pour gérer l'activité du centre de ressource avec son responsable (également responsable de Mediadoc).
- Le fond du centre de ressources réunira le blog de MEMORAP, celui de M. Boulet, « l'École des paysans », et les données mises en ligne par le comité d'histoire sur Chlorofil. Il ne fera pas l'objet d'une restructuration globale.

- La bibliothèque numérique comprendra les archives conservées à Mediadoc et un portail de signalement des archives conservées dans les autres établissements de l'Institut Agro, de l'enseignement supérieur et technique. A noter que le compactus de Mediadoc est proche de la saturation.
- Une première réflexion est conduite sur la composition du groupe de pilotage du centre de ressources. Il pourrait réunir le directeur d'Eduter et de la mission d'appui à l'enseignement technique, la directrice adjointe de l'Institut AgroDijon, un juriste de l'IAD, des responsables d'Eduter Ingénierie et de Mediadoc, la technicienne chargée de Chlorofil, des représentants du comité d'histoire et de MEMORAP, etc..
- Le comité de pilotage assurerait le suivi de l'activité du centre de ressources chaque trimestre et produirait un bilan annuel.
- Les moyens mis à disposition restent à définir. Dans un premier temps, ce pourrait être 80 heures année pour F. Marguier et un budget de 20 000 € pour rémunérer deux stagiaires archivistes (2X6 mois).

2. Le devenir du comité d'histoire

Edgar Leblanc a apporté quelques éléments d'information sur le comité d'histoire. Il a rappelé le processus qui a permis de créer ce comité après la disparition de l'Observatoire national de l'enseignement agricole en 2014. Le comité n'a pas obtenu le statut de d'un comité DGER par arrêté depuis sa création en 2016. Seul acquis durable, un espace sur Chlorofil. La composition du comité d'histoire devrait être renouvelée en 2024.

3. La contribution de MEMORAP à la mission de Thierry Langouët

L'assemblée a discuté le contenu de la contribution de MEMORAP à la mission Langouët préparée par le Bureau du 15 septembre 2023 et rédigée pendant la réunion préparatoire à l'assemblée générale du 5 octobre.

La discussion a été l'occasion de soulever plusieurs questions sur la méthode de consultation des différentes parties prenantes du projet de création du centre de ressources et sur l'ambition du projet. Sera-t-il d'abord piloté par les moyens ? Comment l'action du comité d'histoire s'articulera-t-elle avec celle du comité de pilotage pour mettre en œuvre la valorisation du fond (expositions, journées d'étude, formation de formateurs, etc.)

Les échanges ont permis d'aboutir à un consensus autour de la contribution présentée en annexe du présent compte rendu et du devenir de l'association, si le centre de ressources est créé en 2024.

4. Projet d'activité de MEMORAP au cours du prochain semestre

Il est convenu :

- de poursuivre le travail engagé pour développer la rubrique « Pour approfondir » dans le blog en lien avec les 4 thématiques prioritaires définies en 2022 au vu des questions vives actuelles,
- de finir de numériser les articles ou documents correspondants aux différentes notices.

5. Projet de budget et cotisation 2024

Le budget prévisionnel 2024 sera de l'ordre de 900€

Sur proposition du trésorier, il est convenu de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 15€.

Les sociétaires sont invités à renouveler leur cotisation pour l'année 2023 en adressant le chèque de 15 euros à l'ordre de MEMORAP à Louis Montméas, 70 b rue Béranger 21000 Dijon

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration a été renouvelé en l'état, aucune nouvelle candidature ne s'étant fait connaître.

Pour mémoire, voici les 8 membres du Conseil d'Administration : Michel Huber, Edgar Leblanc, Roland Jussiau, Alain Marcoux, Louis Montméas, Marie-Odile Nouvelot, Jacqueline Rogeon et Françoise Savy.

Françoise Savy entre au bureau de MEMORAP.

Le Bureau se réunira le **7 décembre prochain** pour faire le point sur l'avancement du projet d'activité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h30.

A Dijon, le 17 octobre 2023

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

ANNEXE 1

Comité d'histoire de l'enseignement agricole
 Centre de ressources pour la préservation et la valorisation des sources documentaires historiques de
 l'enseignement agricole
Contribution de MEMORAP
 6 octobre 2023

Compte tenu de l'objet de MEMORAP, notre proposition concerne spécifiquement le centre de ressources (CDR), deuxième objet de la lettre de mission confiée à Thierry Langouët par le directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture.

L'association MEMORAP tient à rappeler l'importance de la sauvegarde et de la valorisation des archives au bénéfice des acteurs et des décideurs présents et futurs de l'enseignement agricole. La création d'un CDR est attendue par plus d'une quinzaine d'acteurs de l'enseignement agricole, notamment pour capitaliser innovations et expérimentations.

L'objet du centre de ressources patrimoniales

Le CDR est un outil opérationnel au service :

1. de la mission d'appui à l'enseignement agricole, de la formation des formateurs et des directeurs, des personnels des établissements d'enseignement agricole,
2. des services de la DGER, des instances de décision et de l'inspection de l'enseignement agricole,
3. du comité d'histoire de l'enseignement agricole,
4. du comité d'expertise de l'innovation pédagogique de l'enseignement agricole,
5. de l'Institut Agro,
6. des enseignants chercheurs en histoire et en sciences de l'éducation,
7. des acteurs du monde agricole.

D'un point de vue opérationnel, il est situé au sein de l'Institut Agro à Dijon, a un responsable opérationnel membre de cet institut et bénéficie des moyens afférents à ses missions dont une plateforme numérique.

Les missions

Il s'agit de collecter, de mettre à disposition et de valoriser des données mémorielles de l'enseignement agricole. Ces données (textes réglementaires, études, expérimentations, innovations pédagogiques, etc.) concernent la réglementation, la pédagogie et le fonctionnement des dispositifs de formation, établissements de formation ou autres.

A ce titre, le CDR peut d'ores et déjà accueillir le blog de Michel Boulet, L'école des paysans, le blog de MEMORAP, les données numérisées par Médiadoc pour le compte de MEMORAP ainsi que le traitement qui en a été fait par les membres de l'association (exemple : présentation des thématiques, résumés, ...)

MEMORAP propose d'achever la numérisation en cours des bulletins INRAP avec le concours de Médiadoc, dans les mois qui viennent. Ceci devrait permettre de terminer la mise en ligne prévue de la rubrique « Pour approfondir » du Blog de MEMORAP, rubrique qui a pour objectif de partager les documents mémoriels en lien avec les « questions vives » actuelles de l'Enseignement agricole.

MEMORAP propose au comité de pilotage du CDR de :

- poursuivre la numérisation des autres documents et archives de l'INRAP,
- réfléchir à la manière d'organiser l'information numérique à partir de son expérience depuis 2016,
- réaliser un inventaire topographique des fonds disponibles dans les autres instituts et établissements de formation supérieurs et techniques.

Un comité de pilotage opérationnel

Ce comité de pilotage pourrait être composé de la façon suivante : un représentant du comité d'histoire de l'enseignement agricole, de la mission d'appui à l'enseignement agricole, du comité d'expertise de l'innovation pédagogique de l'enseignement agricole, de la DGER, de l'association des directeurs d'EPLEFPA, un représentant de l'inspection de l'enseignement agricole, d'anciens membres des écoles et instituts (nombre à définir), de l'Institut Agro, ainsi que du responsable du CDR.

Le comité de pilotage définit annuellement ses objectifs de travail et rend compte de leur réalisation. Ces objectifs sont fixés en fonction des priorités qui se dégagent des demandes de la DGER, du comité d'expertise de l'innovation pédagogique, du comité d'histoire de l'enseignement agricole, de la mission d'appui aux établissements ou d'autres partenaires.

Le comité de pilotage s'assure de la mise à disposition des moyens adéquats par rapport aux objectifs.

Il se réunit deux fois par an.

La contribution de MEMORAP

Les membres de MEMORAP souhaitent que l'association puisse contribuer à la mise en place de ce centre de ressources, en particulier pour le transfert des données. Une fois ce travail réalisé, la dissolution de l'association est prévue à moyen terme. Dans ce contexte, les membres de MEMORAP désireux de contribuer aux travaux du CDR le feront à titre personnel.

ANNEXE 2

Rapport financier AG 5 octobre 2023
Tableau 1 – Compte trésorerie MEMORAP 2022
Situation au 31 décembre 2022

Recettes			Dépenses		
Solde trésorerie	Prévision	Réalisation		Prévision	Réalisation
	740,09	740,09	Héberg. blog OVH	120,00	55,81
Cotisations 15 euros			Cotisation MAIF	120,00	109,70
			Frais bancaires	20,00	
	225,00 (15)	220,00 (13))	Cotisations asso	30,00	
			Frais promotion ouvrage et divers	675,09	100 (SP/MB)
			TOTAL		265,51
		Solde créditeur		694,58	
TOTA	965,09	960,09	Total	965,09	960,09

Observations : cotisations, la somme de 220 euros inclus 13 cotisations (195 euros) ainsi que des régularisations pour les années précédentes.

Tableau 3 - BUDGET PREVISIONNEL MEMORAP 2023 (actualisé)

Recettes		Dépenses	
Solde trésorerie	694,58	Hébergement blog OVH	120,00
Cotisations	225,00 (15)	Cotisation MAIF	120,00
		Frais de tenue de compte	20,00
		Cotisations associations	30,00
		Frais divers	629,58
TOTAL	919,58	Total	919,58

Situation au 1° octobre 2023

Recettes			Dépenses		
Solde trésorerie	Prévision	Réalisation		Prévision	Réalisation
	694,58	694,58	Héberg. blog OVH	120,00	62,57
Cotisations 15 euros x ?			Cotisation MAIF	120,00	116,10
	225,00 (15)	0	Frais bancaires	20,00	
			Cotisations asso	30,00	
			Frais divers	619,58	
			TOTAL		178,67
		Solde créditeur			
TOTA	919,58		Total	919,58	

Pas de cotisation perçue en 2023, l'appel à cotisation a été lancé lors de la convocation à l'AG